



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le **09 SEP, 2026**
ID : 057-245700695-20260902-B20260901_08_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-six, le premier septembre à dix-huit heures, dûment convoqués le vingt-six août, sont réunis en séance ordinaire, en grande salle à la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

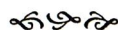
M. Roland BALCERZAK,
MM. Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Absent avec procuration : ./.

Etait excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Rachel ZIROVNIK



8. Objet : VICC - 2026 - Voies de liaison - Himeling-Mondorff - Signature du marché

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur des travaux de réfection des voies de liaison entre les communes de Puttrelange-Lès-Thionville (Himeling) et Mondorff.

Un premier avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 20 janvier 2026 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 23 février 2026 à 12 h 00 rectifiée le 17/02/26 et fixée le 24 mars 2026. La procédure a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.

Un nouvel avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 11 juin 2026 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 13 juillet 2026 à 12 h 00.

Le montant estimatif du marché est de 599 603,04 € H.T..

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 31 août 2026.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA Alsace Lorraine à 57192 FLORANGE pour un montant de 510 812,27 € H.T. soit 612 974,72 € T.T.C., dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 31 août 2026,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- **d'accepter la passation du marché de travaux de réfection des voies de liaison entre les communes de Puttelange-lès-Thionville (Himeling) et Mondorff, avec l'entreprise EUROVIA Alsace Lorraine dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 2 septembre 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

